



Université  
de Lomé

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

Lomé, le 03 AOUT 2023

CABINET DU PRESIDENT

=====

PERSONNE RESPONSABLE  
DES MARCHES PUBLICS

=====

N° 584 /UL/CP/PRMP/08-2023

03108123

KAMA Vanessa

91-82-19-02

*La Personne Responsable  
des Marchés Publics*

à

Monsieur le Mandataire du groupement  
AG SERVICES / NAD BTP  
Tél : (+228) 90 15 14 28/90 09 11 66

Lomé

**Objet :** DAON N° 01T/2023/UL-CERME/IDA du 27 mars 2023  
relatif aux travaux de construction du bâtiment principal et des  
plateformes techniques du CERME (Phase 1)

(Notification d'attribution définitive du marché)

Monsieur le Mandataire,

Suite à l'évaluation des offres soumises dans le cadre du dossier d'appel d'offres national référencé en objet, relatif aux « Travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME (phase 1) » et après l'avis du corps de contrôle national sur le rapport y afférent,

j'ai l'honneur de vous notifier que votre groupement est déclaré attributaire définitif du marché pour un montant total de quatre cent soixante-treize millions trois cent quatre-vingt-dix-sept mille cinquante-huit (473 397 058) francs CFA HT/HTVA, soit cinq cent cinquante-huit millions six cent huit mille cinq cent vingt-huit (558 608 528) francs FCA TTC.

Je vous invite à prendre connaissance des résultats définitifs de l'évaluation des offres en annexe.

Veillez agréer, Monsieur le Mandataire, mes salutations distinguées.

  
Mme Cicavi Akuavi SOSSOU  


PJ : Résultats définitifs de l'évaluation des offres.

**RESULTATS DEFINITIFS DE L'EVALUATION DES OFFRES**

<b>AUTORITE CONTRACTANTE : UNIVERSITE DE LOME</b> <b>CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL POUR LA MAITRISE DE L'ELECTRICITE (CERME)</b>				
<p align="center"><b>LOME, LE 03 AOUT 2023</b></p>				
<b>REFERENCE DE LA PROCEDURE : DAON N° 01T/2023/UL-CERME/IDA</b> <b>ORGANES ET DATES DE PUBLICATION : Togo-presse N° 11510, 11517 et 11520 en dates respectivement des 27 mars, 05 et 11 avril 2023</b>				
<b>OBJET DE LA PROCEDURE «Travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME (phase 1) »</b> <b>LOT : UNIQUE</b>				
<b>DATE LIMITE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DE PLIS</b>	<b>DATE ET HEURE</b>			
	<b>DATE INITIALE</b> 26 avril 2023 à 10 h 30 minutes GMT			
<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>NOMBRE</b>	11		
	<b>DENOMINATIONS SOCIALES</b>	(1) PAGI PRO, (2) ECI SARL, (3) IBMA SA (4) INTER CONSTRUCT, (5) Gpt GC CONTRACTOR & BEST BUILDING, (6) KALANKPA ARCHI. BTP, (7) Gpt IBM & TSP, (8) Gpt AG SERVICES & NAD BTP, (9) Gpt ELCO BTP & ECAT SARL, (10) Gpt GC AFRIQUE & EMK et (11) KAMLINÉ		
<b>SOUSSIONNAIRES NON RETENUS</b>	<b>MOTIFS</b>			
GROUPEMENT ELCO BTP & ECAT SARL	<i>Pour avoir, d'une part proposé une méthodologie et un planning d'exécution non exhaustifs et incohérents et d'autre part, fourni des chiffres d'affaires des trois (03) dernières années dont la moyenne annuelle d'aucun des deux (02) membres du groupement ne satisfait à la condition de 70% au moins exigée par le DAON, objet de concurrence (spécification 70%).</i>			
Entreprise INTERCONSTRUCT	<i>Pour d'abord avoir proposé des prix anormalement bas à certains postes, ensuite avoir fourni des sous-détails de prix qui montrent des contradictions entre certains prix, enfin n'avoir pas satisfait au critère d'expérience similaire. Les preuves et éléments communiqués par le soumissionnaire pour justifier la proposition de prix à certains postes, assortis d'un rabais de 22% et son expérience similaire ne sont pas convaincants.</i>			
Entreprise KAMLINÉ	<i>Pour non exhaustivité de son offre. L'Entreprise KAMLINÉ a omis dans les bordereaux des prix unitaires (BPU) et dans le détail quantitatif et estimatif (DQE) dix-huit (18) postes (4.8.1 à 4.8.16.3) à la rubrique 4.8 « A- Eclairage et ventilation » et quinze (15) postes (4.9.1 à 4.9.10.6) à la rubrique 4.9 « B- Prises, climatisation et réseau de terre », soit au total 33 postes omis relativement au PREMIER ETAGE (Les 02 blocs centraux + aile droite). Ce qui pourrait affecter lourdement et négativement l'exécution du marché de KAMLINÉ dans la mesure où tout ce qui concerne l'éclairage, la ventilation, les prises, la climatisation et le réseau de terre à cette partie n'a pas été pourvu. D'où un risque plus ou élevé pour ne pas garantir la qualité des travaux.</i>			
<b>SOUSSIONNAIRES RECONNUS CONFORMES</b>				
<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>MONTANTS FCFA (TTC) LUS A L'OUVERTURE</b>	<b>MONTANTS FCFA (TTC) APRES CORRECTION ET AJUSTEMENT</b>	<b>MONTANT TTC, APRES CORRECTION, RABAIS Y COMPRIS</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
PAGIPRO	902 727 119	1 051 180 810	1 019 645 386	

ECI Sarl	826 171 778	825 515 403	825 515 403	
IBMA SA	1 120 601 004	1 115 291 004	1 115 291 004	
Gpt GC CONTRACTOR & BEST BUILDING	723 363 724	692 630 447	644 146 316	
KALANKPA ARCHI. BTP	615 149 660	629 612 566	572 947 435	
Gpt IBM & TSP	671 407 592	669 224 592	602 302 133	
Gpt AG SERVICES & NAD BTP	614 233 125	613 855 525	558 608 528	<u>Offre jugée techniquement conforme pour l'essentiel et économiquement la plus avantageuse</u>
Gpt GC AFRIQUE & EMK	874 760 981	872 990 981	811 881 612	

NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE	Groupement AG SERVICES / NAD BTP, Tel : + 228 90 15 14 28/ 90 09 11 66, email : ags.sarl@yahoo.com
MONTANT D'ATTRIBUTION DU MARCHE	Quatre cent soixante-treize millions trois cent quatre-vingt-dix-sept mille cinquante-huit (473 397 058) francs CFA HT/HTVA, soit <u>cinq cent cinquante-huit millions six cent huit mille cinq cent vingt-huit (558 608 528) francs FCA TTC</u>
DELAI D'EXECUTION	Dix (10) mois
PART DU MARCHE SOUMISE A LA SOUS TRAITANCE	NEANT
PRISE EN COMPTE DE VARIANTES	NEANT
PROCEDURE DEROGATOIRE (MOTIFS LE CAS ECHEANT)	NON

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 95 du décret n° 2022-080/PR du 06 juillet 2022 portant code des marchés publics au Togo.

Mme Cicavi Akuavi SOSSOU

